CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E132378** **VALABLE JUSQU'AU** **31/05/2027**

ÉDITÉ LE 03/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1998B00059

Siret : 415 225 192 00046

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0033373-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144669394

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144669394

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : PIERRE MOREL BATIMENT

RUE JEAN-BAPTISTE LEPAGE
ZAC DE BEAUVAIS
35130 AVAILLES-SUR-SEICHE

Téléphone : 02 99 96 20 77 **Fax :** 02 99 96 00 24

Portable : 06 60 82 49 62

Responsabilité légale :
MOREL PIERRE CO-GÉRANT / MOREL FREDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / MOREL JEAN-PHILIPPE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALI...

Site Internet :

E-mail : morelbat@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 891 203 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	01/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/06/2026 09:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E132378** **VALABLE JUSQU'AU** **31/05/2027**

ÉDITÉ LE **03/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1998B00059

Siret : **415 225 192 00046**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 0033373-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144669394

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144669394

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **PIERRE MOREL BATIMENT**

RUE JEAN-BAPTISTE LEPAGE
ZAC DE BEAUVAIS
35130 AVAILLES-SUR-SEICHE

Téléphone : 02 99 96 20 77 **Fax :** 02 99 96 00 24
Portable : 06 60 82 49 62

Site Internet :
E-mail : morelbat@orange.fr

Responsabilité légale :
MOREL PIERRE CO-GÉRANT / MOREL FREDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / MOREL JEAN-PHILIPPE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALI...

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.